

**Joseph
Kavaruganda,
Président de la
Cour de Cassation
et de la Cour
Constitutionnelle a
été assassiné le 7
avril 1994**

LE SOIR

QUOTIDIEN
26 FRANCS - (G.D.J.) 29 f.
108^e ANNÉE N

VENDREDI 8 AVRIL 1994

Rwanda : la relève politique liquidée dans un bain de sang

Une vague d'assassinats — le Premier ministre, trois Belges, des prêtres, des opposants — la terreur et de pillages suit, à Kigali, le meurtre des présidents rwandais et burundais.

L'horreur. Il n'y a pas d'autre mot pour décrire la situation qui règne au Rwanda après l'attentat qui a tué la vie au président Habyarimana et à son homologue burundais Cyprien Ntaryamira. Si, après que le Mystère-Falcon présidentiel se fut abattu en pleine nuit, les soldats de la garde présidentielle sont intervenus en action dans Kigali, devant, massacrant des membres de l'opposition, y compris des ministres.

Les observateurs belges de la Mission des Nations unies au Rwanda, selon des informations confirmées, ont été tués alors qu'ils protégeaient des personnalités politiques. Sur les 1.500 ressortissants belges présents au Rwanda, 900 vivent à Kigali et sont terrorisés, n'osant pas aller de leur maison dans une ville qui retentit de coups de feu et du bruit des mortiers.

Le drame s'est enclenché lorsqu'un avion ramenant les deux présidents et leurs collaborateurs a été touché par des roquettes près de l'aéroport.

Les victimes se trouvent, outre le président Ntaryamira, deux ministres burundais, Bernard Ciza, chargé de la communication, et Cyriaque Nzuzi, chargé du Plan. Quatre autres du président rwandais ont également trouvé la mort, dont trois membres d'équipage de nationalité française.

La thèse de l'attentat ne fait guère de doute et les Nations unies ont aussitôt, exprimant leur désolée et leur consternation, ré-

clamé une enquête permettant de faire la lumière sur les responsabilités engagées. Mais cette enquête est impossible dans l'immédiat : les Casques bleus de la Minuar, (la Mission d'intervention des Nations unies au Rwanda), se sont vu interdire l'accès à l'épave calcinée par des militaires de la garde présidentielle : l'avion est tombé à Kanombe, où se situe le domaine d'Habyarimana.

Les deux présidents revenaient de Dar es Salaam, en Tanzanie, où ils avaient participé à un sommet convoqué par le président Mwinyi et consacré précisément à la situation critique du Rwanda et du Burundi, sommet auquel Mobutu, attendu, s'était décommandé in extremis.

Au Burundi, la nouvelle a été accueillie avec calme par une population que certains décrivent « pétrifiée d'horreur » et une réunion de crise a été convoquée en pleine nuit. Les Burundais n'ont pas le sentiment que leur président a été délibérément visé : ce n'est qu'en dernière minute qu'il avait décidé de ne pas regagner Bujumbura avec sa délégation et d'accompagner M. Habyarimana.

ASSASSINATS CIBLÉS

À Kigali en revanche, la situation s'est rapidement détériorée et, toute la journée, la ville a été livrée à la garde présidentielle et aux pillards. Selon de nombreux témoignages, les militaires ont suivi des listes préétablies et se sont rendus au domicile de personnalités politiques appartenant pour la plupart aux partis d'opposition.

Si les informations qui nous arrivent de Kigali en ordre dispersé se confirment, c'est toute la classe politique rwandaise qui a été décapitée : le Premier ministre en fonction, Agathe Uwinkiyimana, a été tuée ainsi que ses enfants, Faustin Twagiramungu, le Premier ministre désigné par les accords d'Arusha serait en fuite.

On s'interroge sur le sort d'autres personnalités emmenées ou assassinées : le président du parti libéral, M. Lando Ntassingwa, son épouse canadienne, ses enfants et gardes du corps, le président du parti social-démocrate M. Gataranga, le prési-



Depuis décembre, les 600 soldats du Front patriotique bivouaquent, sous la surveillance de l'ONU, sur la colline qui abrite le Parlement. Un site stratégique d'où ils pourraient faire mouvement... Photo Isopress.

dent de la Cour constitutionnelle M. Kavaruganda.

La confusion épouvante, pour l'heure, de vérifier le nombre de morts et de disparus. Il se confirme cependant que la rafale

mortelle a eu lieu également dans les milieux de l'Église : au seul centre Christus de Kigali, dépendant des jésuites, 19 personnes ont été tuées jeudi matin, dont trois jésuites rwandais

et cinq abbés... En province également, des prêtres ont été tués, notamment à Rambura, près de Gisenyi. Un prêtre belge qui se trouvait sur les lieux, Jacques Hazard de l'Ordre des

Pères Blancs, n'a eu la vie sauve que grâce à l'intervention d'un officier rwandais.

Adieu, vous ne pouvez plus r. faire pour moi... Ce sont les derniers mots de Monique Mwamariya, fondatrice de l'Association pour la défense des droits de l'homme, qui était en conversation téléphonique avec un interlocuteur belge lorsque les militaires ont fait irruption dans sa maison et l'ont abattu. Ce ne sont pas seulement des Tutsis qui ont été tués par les militaires, mais aussi toute une relève politique rwandaise.

ÉVACUATION DES ÉTRANGERS ?

Hier soir, alors que les Français avaient mis en état d'alerte leurs troupes basées en Centrafrique prêts à évacuer leurs 600 ressortissants, les Belges déclarent qu'aucune évacuation d'étrangers n'était prévue. Cependant, en Belgique même, les paras étaient en « stand by » prêts à s'envoler vers l'Afrique nécessaire. Le ministre des Affaires étrangères, Willy Claes se montre prudent, assurant cependant qu'il avait d'ores et déjà demandé aux Nations unies d'autoriser un élargissement du mandat des Casques bleus, qui ne sont en principe autorisés qu'à des opérations de maintien de la paix. La France et la Belgique attendent sans doute que la sécurité de l'aéroport soit assurée par les militaires de l'ONU, avant de prendre la décision d'envoyer les avions chargés d'évacuer les étrangers.

Un autre facteur d'inquiétude à Kigali est la présence de 600 militaires du Front patriotique cantonnés sur la colline qui abrite le Parlement rwandais. Selon certaines sources, ils n'auraient pas bougé de leur camp retranché, mais selon d'autres informations, ils auraient fait mouvement dans la ville, munis de toutes leurs armes, ce qui aurait contribué à calmer les esprits...

Le Front patriotique, dans un communiqué, a formellement démenti toute responsabilité dans l'attentat contre les deux présidents.

COLETTE BRAECKMAN

Editorial et « A bout portant »

page 2

Dossier page 1

1. Curriculum Vitae .

2. Menaces dans sa vie professionnelle.

3. Arrestation et Assassinat .

4. Annexes : Revue de presse.

Curriculum Vitae

- **Identité :**

Nom et Prénom : Kavaruganda Joseph
Nom du Père : Mbabajende Salse
Nom de la Mère : Mashyundu Julitha
Date de naissance : 8 mai 1935
Lieu de naissance : Colline : VA
Commune : Tare
Préfecture : Kigali - Rwanda
Nom du conjoint : Mukarubibi Annonciata
Père de 3 garçons et 2 filles

- **Etudes accomplies :**

1946-1951 : Ecole Primaire, Commune de Tare, Préfecture de Kigali
1951-1957 : Etudes Secondaires, Petit Séminaire de Kabgayi (Gitarama)
1957-1960 : Etudes Supérieures, Philosophie au Grand Séminaire de Nyakibanda
1960-1961 : Fonctionnaire au Ministère de la Justice
1962-1967 : Université Libre de Bruxelles, Faculté de Droit, Doctorat en juin 67
1967-1968 : Diplomate à l'Ambassade du Rwanda à Bruxelles

- **Activités professionnelles :**

1968-1971 : Directeur Général des Affaires administratives et diplomatiques au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
1971 : Nomination au poste de conseiller à l'Ambassade à Nairobi (poste non occupé)
1971-1973 : Directeur Général de la Caisse d'Epargne du Rwanda
1973-1979 : Procureur Général de la République Rwandaise
1979-avril 1994 : Président de la Cour de Cassation et de la Cour Constitutionnelle

2. Menaces dans sa vie professionnelle.

Menaces dans sa vie professionnelle

Les menaces de mort subies par Joseph Kavaruganda peuvent être classées en 3 catégories selon les différents postes qu'il a occupé au sein de la République Rwandaise :

- *Les Dignitaires de la 1ère République*
- *Le Pouvoir Judiciaire dépendant du Pouvoir Exécutif*
- *La mise en application des Accords d'Arusha*

1. Les Dignitaires de la 1ère République.

La plupart des Dignitaires de la 1ère République dirigée par feu Grégoire Kayibanda de 1962 à 1973 ont été assassinés en prison par les services de renseignements après le coup d'état du 5 juillet 1973.

En effet, au lendemain du coup d'état, Joseph Kavaruganda étant nommé Procureur Général de la République, il a suivi de près les procès des Dignitaires de la 1ère République qui devaient comparaître devant le Tribunal Militaire dirigé par le Major Bonaventure Ntubitura. Le Service Central de Renseignements (SCR) s'étant occupé de faire disparaître physiquement les Dignitaires condamnés sous les ordres de la nouvelle Présidence de la République, il a fallu par après trouver des boucs émissaires.

L'essentiel étant réalisé (assassinats), il fallait récupérer et faire disparaître toutes les pièces compromettantes. Par ailleurs l'un des grands problèmes fût de mettre la main sur les informations et les documents dont disposait le Procureur de la République. C'est la raison pour laquelle, sous couvert de la réforme du pouvoir judiciaire, on a multiplié le nombre de Parquet de la République et qu'on a supprimé la Cour Suprême pour la remplacer par :

- La Cour de Cassation
- Le Conseil d'Etat
- La Cour des Comptes

C'est ainsi que pour l'écarter de ce dossier Joseph Kavaruganda a été nommé à la Cour de Cassation passant ainsi de la magistrature debout à la magistrature assise (ce qui est rare). Bien qu'il n'avait plus de dossiers en main, les Camarades du 5 juillet avaient toujours peur de son ombre.

2. Le Pouvoir Judiciaire dépendant du Pouvoir Exécutif.

Le Président de la République est en même temps Président du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM). Le Conseil National de Développement (CND), Parlement Rwandais était également sous contrôle, ce qui permettait au Chef de l'état d'y faire passer ses projets de lois pour la forme.

La Cour Constitutionnelle a dû à plusieurs reprises demander au Conseil National de Développement de revoir sa copie, ce qui n'enchantait pas évidemment le Chef de l'Exécutif. Citons à titre d'exemple :

- La loi sur la presse.
- La liquidation de la Caisse d'Epargne du Rwanda : le gouvernement liquide la Caisse d'Epargne et c'est après qu'il essaye de faire voter par le Parlement une loi qui organise cette liquidation (pour protéger certains hauts officiers militaires qui ont provoqué la faillite de la CER).
- Le procès du Ministre Félicien Gatabazi sur le détournement de l'aide humanitaire destinée aux réfugiés burundais en 1984.

L'attentat de Kanombe (Kigali)

Le 10 septembre 1991, trois mois jour pour jour après la mise en place d'une nouvelle constitution qui a donné naissance au multipartisme (constitution de la République Rwandaise du 10 juin 1991), il y eut une attaque d'un commando contre la propriété de Joseph Kavaruganda située dans la Commune de Kanombe (préfecture de Kigali) à 600 mètres de la résidence du Président de la République.

En effet, la procédure juridique suivie pour mettre en place la loi sur les partis politiques et le multipartisme a été fort critiquée étant donné que ce ne fût pas la révision de l'ancienne constitution mais plutôt la création d'une nouvelle, avec une complicité flagrante d'un Parlement complètement à la merci du Pouvoir Exécutif. Ceci provoqua des critiques de tous bords dont les plus virulentes furent celles de la Cour Constitutionnelle et de son Président. C'est ainsi qu'au mois d'août 1991, celui-ci reçut une mise en garde de la part de la Présidence de la République.

En effet, l'objectif visé par l'Exécutif était de se doter des moyens juridiques afin de pouvoir contrôler les partis politiques d'opposition tout en prouvant devant l'opinion internationale que le pluralisme politique fonctionne à merveille au Rwanda (une façon de se racheter après le discours de François Mitterrand à la conférence franco-africaine de La Baule).

C'est ainsi que pour couper court à ces critiques, la nuit du 9 au 10 septembre 1991 à une heure du matin, à 600 mètres de la Résidence du Président de la République à Kanombe (Kigali) dans la zone qualifiée de "Rouge" par la sécurité rapprochée du Président de la République (il faut noter également qu'un couvre-feu était instauré sur tout le territoire de 20h à 6h du matin), eut lieu la tentative d'attentat contre le Président de la Cour Constitutionnelle.

Le commando n'a rien volé, il a juste coupé la ligne téléphonique, l'électricité et il a lancé des charges creuses dans la chambre des parents. La séance de la Cour Constitutionnelle de ce jour ayant duré plus longtemps que prévu, la famille n'avait pu rejoindre sa résidence privée avant le début du couvre-feu.

L'enquête a démarré le lendemain; jusque maintenant elle suit son cours selon la version officielle. Les indices sont flagrants :

- La route en terre (piste) qui mène à cette propriété passe d'un côté dans la propriété du Chef de l'Etat et de l'autre devant celle du Chef d'Etat Major Adjoint des Forces Armées Rwandaise (FAR).
- Etant donné que le pays était en guerre, il y avait un couvre-feu sur tout le territoire rwandais. La sécurité de la Résidence présidentielle et ses environs avait été renforcée. N'importe qui ne pouvait circuler dans cette zone qualifiée de "Rouge".
- Le lendemain sur cette route en terre, on a suivi les traces de pneus du véhicule utilisé par le commando. Le véhicule sortait de la Résidence présidentielle où il est retourné après l'opération (la distance entre les deux propriétés étant d'environ 600 mètres). Il faut également noter que c'était le seul véhicule qui est passé pendant la nuit à cet endroit; malheureusement la pluie a provoqué des indices encombrants.

Le projet d'éliminer physiquement le Président de la Cour Constitutionnelle était clair mais il fallait maquiller ce crime pour ne pas être éclaboussé par son sang vis-à-vis de l'opinion publique.

3. Les accords d'Arusha.

"... Les députés à l'Assemblée Nationale de Transition prêtent serment devant le Président de la République en présence du Président de la Cour Constitutionnelle. En cas d'empêchement du Président de la République, les personnalités énoncées ci-dessus (ndrl : Premier Ministre, les Ministres, les Secrétaires d'Etat et les Députés de Transition) prêtent serment devant le Président de la Cour Constitutionnelle ..."

Protocole d'accord d'Arusha sur les questions diverses et dispositions finales
Chap II, article 7, § 3-4 signé le 3/8/93 entre le gouvernement rwandais et le Front Patriotique Rwandais.

Cette citation est la goutte qui a fait déborder le vase : c'était une condamnation à mort pour le Président de la Cour Constitutionnelle d'autant plus que rien n'était prévu en cas d'empêchement de celui-ci (vide juridique).

Après la signature des accords d'Arusha le 4 août 93, la mise en place des Institutions transitoires était prévue fin décembre 93 - début janvier 94.

Seul le chef de file de l'état a prêté serment devant la Cour Constitutionnelle, tandis que le Parlement de transition a été bloqué par les doubles listes des candidats députés, certains partis politiques déchirés par des querelles internes (les uns du côté dit du "FPR" = les complices du Front Patriotique Rwandais).

Les accords d'Arusha devenaient ainsi des chiffons de papier tel que l'avait prédit le Président de la République lors d'un meeting du MRNO et qu'il allait "descendre", le moment venu, avec sa jeunesse (Interahamwe).

Ainsi avoir négocié, ou vouloir la mise en application des accords d'Arusha équivalait à une condamnation à mort. Dans les discours du Président de la Cour Constitutionnelle qui invitait le chef de l'Etat à venir prêter serment pour diriger les Institutions transitoires, il lui a dit : "... j'espère que désormais ces accords d'Arusha ne resteront plus des chiffons de papier Monsieur le Président ..."

Le 15 janvier 1994 lors d'une audience à la Présidence, le Président lui précise : "... cette fois-ci, c'en est trop, tu dois disparaître..."

C'est ainsi qu'avant de passer à l'acte, il fallait le discréditer devant l'opinion nationale et internationale.

Les calomnies dans les médias :

La radio télévision des Mille Collines (RTL) a accentué ses programmes sur la personne de Joseph Kavaruganda et sa famille : "Cet homme dit exceptionnel, qui se dit esclave de la loi, alors qu'il est l'un des plus grands complices du FPR, nous devons nous en débarrasser" dicit RTL (février 94).

Certains journalistes du service public (Radio Rwanda) n'ont pas raté cette ignoble propagande sous la protection des plus hautes autorités de la République. C'est ainsi qu'on a envoyé le journaliste Bamwanga interviewer cet homme, en kinyarwanda, pour faire comprendre à l'opinion nationale que Joseph Kavaruganda bloquait la paix tant attendue par le peuple rwandais.

L'opinion publique n'est pas tombée dans ce piège, cette interview a eu beaucoup de succès. Il a permis désormais de comprendre où se trouvait le blocage politique. Dans la ville de Kigali, on a commencé à vendre la cassette audio de cette interview, ainsi que dans les taxis-minibus (interview : février 1994).

Les menaces de mort devenaient incessantes de la part des services de la Présidence, elles s'accompagnaient d'un excès de zèle comme le précise le Président de la Cour Constitutionnelle dans sa lettre au Président de la République du 23 mars 1994 n° 613/10.41.

5. Arrestation et Assassinat .

Arrestation et Assassinat

L'inoubliable nuit du 6 au 7 avril 1994.

- 18h00 : Toute la famille Kavaruganda est rentrée comme d'habitude (il fallait tous les jours rentrer tôt pour des raisons de sécurité); cinq casques bleus d'origine ghanéenne assurent la sécurité rapprochée de la famille pendant la nuit.
- 19h30 : Après le souper familial, la famille regarde un film sur cassette vidéo.
- 20h30 - 21h00 : L'avion du président rwandais est abattu.
- 22h00 : Communiqué de l'Ambassade du Rwanda à Bruxelles sur RTBF (attentat contre l'avion présidentiel).
- 23h00 : Premier appel téléphonique du fils aîné Jean Marcel étudiant en Belgique annonçant la mort probable du Chef de l'état Rwandais et de son homologue Burundais.
- 23h30 : Joseph Kavaruganda demande aux casques bleus assurant sa protection d'être vigilant parce que l'avion présidentiel aurait été abattu.
- 00h00 : Appel téléphonique du voisin direct Monsieur Frédéric Nzamurambaho, Ministre de l'Agriculture et Président du parti des Socio Démocrates (PSD) : "*Nos voisins Ministres du MRND et leur famille ont été évacués par la Garde Présidentielle.*" (MRND = parti politique appartenant au Président de la République).
- 03h00 : Deuxième appel téléphonique de Belgique de Jean Marcel : "*Les gens disent que le Rwanda vient de tomber dans un vide juridique. Que va-t-il se passer ?*" Joseph Kavaruganda : "*J'attends demain matin la confirmation officielle du gouvernement annonçant le décès du Président de la République. Après le MRND va proposer un nouveau candidat à la Présidence de la République.*"

- 04h30 : Deuxième appel téléphonique du voisin, Monsieur Frédéric Nzamurambaho : *"Nous sommes assiégés et tout le quartier est bouclé par la garde présidentielle depuis qu'ils ont évacué les Hauts Dignitaires du MRND qui habitent notre quartier ministériel."*

- 06h00 : La famille attend quelqu'un frapper à la porte du salon. Joseph Kavaruganda et les deux enfants ont été voir. C'était le chef des cinq casques bleus accompagné d'un militaire rwandais en tenue.

- le casque bleu : *"Ce militaire vient pour vous emmener là où vous serez en sécurité."*

- le militaire confirme en hochant la tête et ajoute : *"Mes supérieurs m'ont demandé de venir vous chercher. Je suis le capitaine Kabera de la Garde Présidentielle. Je suis officier d'ordonnance du Président. Normalement, je l'accompagne partout où il va mais je ne l'ai pas accompagné cette fois-ci car je n'étais pas de service."*

Ayant reçu plusieurs menaces de mort de la part de la Garde Présidentielle, Joseph Kavaruganda a compris ce que cela voulait dire. Entre-temps, les enfants voyaient à travers la porte plusieurs militaires armés qui circulaient dans la propriété.

- Joseph Kavaruganda : *"Laissez-moi le temps de m'habiller et je vous rejoins; attendez-moi dehors."*

Il ferma la porte à clé et toutes les autres portes derrière lui et se réfugia dans sa chambre pour téléphoner au quartier général des casques bleus bangladesh qui étaient chargés de sa sécurité le jour où ils ont répondu qu'ils arrivaient. Joseph Kavaruganda téléphona ensuite aux casques bleus belges qui lui dire de les attendre. Il attendit. Les enfants s'étaient entre-temps réfugiés dans leur salle de bain.

- 06h55 : Troisième appel téléphonique de Belgique.

- Jean-Marcel K : *Il faut quitter la maison en urgence, on va vous tuer.*

- Joseph K : *Trop tard, ils sont déjà là; le quartier est bouclé depuis hier soir et les Ministres du MRND ont été évacué avec leur famille.*

- JMK : *Et la protection rapprochée des casques bleus ?*

- JK : *La Garde Présidentielle est entrée dans la propriété avec une quarantaine d'hommes dirigés par le capitaine Kabera. Ils ont déjà désarmé les militaires de l'ONU. J'ai téléphoné au quartier général de la MINUAR (Mission des Nations Unies pour l'Assistance au Rwanda). ainsi qu'aux différents chefs de commandement de chaque détachement des différents casques bleus. Ils ont demandé de nous mettre à l'abri des balles perdues en attendant des renforts qu'ils vont envoyer. Je crois qu'ils ne vont pas venir car il y a déjà trois quarts d'heure qu'on les attend.*

- JMK : *C'est quoi ce bruit ?*

- JK : *C'est la Garde Présidentielle qui passe à l'assaut. Ils viennent de tirer et de casser probablement la porte d'entrée vers le salon ... Pour nous c'est fini, vous trois qui êtes à l'extérieur, soyez courageux dans la vie. Vous ne m'avez jamais déçu ... Ils arrivent à notre chambre, adieux !! (fin de la communication téléphonique, il est 07h05 du matin le 07/04/94).*

Ayant forcé la porte du salon et les autres portes à l'aide de coups de haches, ayant coupé le téléphone, le capitaine Kabera avec une vingtaine de ses hommes ont d'abord pris les enfants (Julitha 20 ans et Julien 13 ans) qui se cachaient dans leur salle de bain (contre les balles perdues, c'est un endroit idéal vu la succession des murs avant d'arriver au mur extérieur).

Le capitaine Kabera conduit Julitha vers la chambre des parents pour les forcer à leur tour d'arriver. Il tira dans la serrure de la chambre et il tomba nez à nez avec les Kavaruganda sortant de leur abri suite à l'appel de leur enfant Julitha.

- 07h10 : Dans la chambre des parents sont présents : Joseph Kavaruganda et son épouse d'une part et le capitaine Kabera avec une dizaine de ses hommes.
 - Kabera : *Salut militaire ! Monsieur le Président, vous allez nous suivre de gré ou de force, nous allons vous mettre à l'abri, là où on a mis les autres. ceci afin d'éviter que le FPR vous prenne de force pour aller mettre les Institutions transitoires en place. On y a déjà le Ministre de l'Information Rucogoza Faustin.*
 - Kavaruganda : *Je ne suis pas fou. Je ne peux pas mettre les Institutions en place alors que le Président est mort. Il y a d'autres priorités pour le moment.*
 - Kabera : *Je vous ai dit que vous viendrez de gré ou de force.*
 - Kavaruganda : *Je vais d'abord m'habiller (il était toujours en pyjama).*
 - Kabera : *Ce n'est pas nécessaire.*
 - Kavaruganda : *Depuis toujours, je m'habille correctement avant de sortir (il s'habille devant les militaires).*

Le capitaine Kabera commence à demander de l'argent étranger (les devises) et il s'en va dans les placards pour ouvrir les malles diplomatiques où il trouve quelques travel chèques et quelques dollars américains. Il demande alors à ses hommes de lui porter ses malles dans la camionnette. Entre-temps, Annonciata (Madame Kavaruganda) préparait quelques vêtements de rechange pour deux ou trois jours se dit-elle.

- Kabera : *Que faites-vous Madame ?*
- Annonciata : *Vous avez dit que vous l'emenez avec vous, je lui prépare quelques vêtements de rechange.*
- Un des militaires : *Il n'en aura pas besoin, Madame.*

Comme il venait de s'habiller, Joseph Kavaruganda est sorti, entouré de militaires. Avant d'arriver à l'extérieur, il retourne pour donner son portefeuille à son épouse. Un des militaires le prend avec précipitation et jette le portefeuille à Madame Kavaruganda.

- Annonciata : *Tu oublies ta carte d'identité.*
- Kabera : *Elle n'est plus nécessaire pour lui.*

En attendant, les autres militaires de la Garde Présidentielle surveillaient les cinq casques bleus sans les bousculer. Au contraire, il faisait semblant de leur apprendre le Kinyarwanda, ainsi ils n'ont même pas compris qu'on arrêtait la personne dont ils étaient censés protéger.

Le capitaine Kabera avait pris la précaution de ne pas rentrer dans la propriété avec la camionnette qu'il avait emmenée (camionnette rouge du Ministère des Travaux Publics et de l'Équipement).

C'est ainsi qu'il conduit lui-même Joseph Kavaruganda vers la camionnette. Les autres militaires ont obligé le reste de la famille à les suivre également. Arrivés près de la camionnette, le capitaine Kabera se retourne et demande à ses hommes : *"Où conduisez-vous ces gens ? Retournez vite à la maison."*

La camionnette démarre, Joseph Kavaruganda entre les militaires et le capitaine Kabera à bord ainsi que son butin (devises en dollars américains et travel chèques, quelques malles diplomatiques et leur contenu). Après son départ, la Garde Présidentielle (une dizaine de militaires restés sur place) et quelques militaires des environs dépendant du Ministre de la Défense Nationale (venus pour narguer et piller) ont tout pillé et malmené le reste de la famille. Les militaires n'ont pas hésité à frapper la femme et les enfants restés sans défense.

En retournant à la maison, un gendarme qui accompagnait la Garde Présidentielle et qui connaissait la famille (puisqu'il avait assuré sa protection rapprochée quelques mois auparavant) annonça rapidement à Madame : *"On vient de chez le Ministre Lando, ils sont tous morts même sa mère. Quant à vous, il est décidé de vous tuer après le départ de vos casques bleus, c'est pour cela qu'ils ont séparé aussi le patron de ces ghanéens ... Je n'aimerais pas assister à la mort de "Mafene" comme je viens de vivre celle de Patrick et Malaika (enfants du ministre Landonard) ... Arrangez-vous pour quitter la maison avant les casques bleus."*

Sauvetage de Fernand Nzamurambaho

La Garde Présidentielle chargée de surveiller le reste de la famille commence le pillage en remplissant les trois voitures qui étaient dans la propriété (une Peugeot 504 et deux 505). Les militaires vont se servir au frigo, ils demandent à la famille de les aider à remplir les voitures de leur butin.

Au même moment, une partie de ces militaires sont partis exterminer nos voisins directs chez le Ministre de l'Agriculture et Président du PSD (parti des Socio Démocrates). Un de ses fils Fernand Nzamurambaho, laissé pour mort s'est réfugié dans le faux plafond du côté de la clôture qui sépare nos propriétés. Ainsi, il a vu Julien et Julitha qui remplissaient les voitures (magnétoscope, télévision, radio, ...) et il leur a dit : *"Puisque vous déménagez, pourriez-vous me prendre avec vous; chez nous, ils sont tous morts."*

Profitant du départ des militaires qui allaient déposer leur butin, Fernand est venu à la maison. On l'a caché dans le garage sous les couvertures et matelas des casques bleus. Il fallait éviter qu'il soit vu par la Garde Présidentielle étant donné que chez Nzamurambaho, officiellement ils étaient tous morts.

Toujours jeudi 7 avril, début d'après-midi, un camion de la MINUAR vient chercher les leurs et refuse de prendre avec eux la famille parce que les militaires rwandais n'hésitaient pas à arrêter les camions et à tuer les gens que la MINUAR essayait de sauver.

Milieu d'après-midi, le Ministre de la Santé, le Docteur Casimir Bizimungu (notre voisin évacué pendant la nuit avec toute sa famille par la Garde Présidentielle) revient chez lui pour chercher quelques documents, les vêtements de rechange et des jouets pour les enfants. Il était avec sa fille et une domestique. La famille interpella sa fille Nadine (12 ans) pour qu'elle aille chercher son père.

Etonné qu'il y avait encore des survivants dans ce quartier, il vient tout de même à la rencontre de la famille le long de la clôture : d'un côté Annonciata et ses deux enfants (Fernand était toujours dans le garage), de l'autre côté le Ministre et sa fille Nadine ainsi que les militaires de la Garde Présidentielle qui assuraient sa protection.

- Annonciata : *Je sais que Joseph est mort à l'heure qu'il est maintenant et on va venir nous tuer après avoir violé ma fille.*
- Bizimungu (géné) : *Je ne peux pas vous conduire parce que là où nous sommes, on n'aime pas votre mari.*
- Annonciata : *Conduis-nous à la Résidence du Représentant Diplomatique du Canada (cette villa est la propriété de la famille Kavaruganda).*
- Un des militaires assurant la protection du Ministre riposte en ces termes : *"Monsieur le Ministre, laissez-nous cette femme et ses enfants. Nous allons la mettre où on a mis son mari; ce sont des complices du FPR."*

Sur ces propos, le Ministre préfère ne pas réagir et il demande à la famille Kavaruganda de faire le tour de la propriété et rejoindre ainsi le Ministre chez lui.

- Annonciata : *Monsieur le Ministre, si nous sortons de notre propriété, on nous tue immédiatement.*
- Bizimungu : *Je vous envoie un de mes militaires pour vous accompagner mais il ne faut rien apporter.*
- Annonciata : *Je vous informe également que je suis avec le fils rescapé du Ministre Nzamurambaho, nous l'avons caché et nous ne pouvons pas le laisser ici. Désormais il fait partie de notre famille.*

Le Ministre Bizimungu hésite mais il se trouve devant un fait accompli et il n'ose pas dire non. Il préfère se taire.

Les quatre morts vivants (Annonciata, ses deux enfants et Fernand) traversent les 50 mètres qui séparent les deux propriétés et c'est le Ministre en personne qui prend le volant de sa jeep 4*4 avec des militaires dans les carreaux, armés à la main, prêts à tirer. Ils font les 600 mètres qui séparent le quartier ministériel et la résidence du Représentant Diplomatique du Canada.

Celle-ci a peur de les recevoir chez elle et préfère les envoyer au centre ville au bureau de l'Ambassade du Canada où le Ministre a failli refuser de les déposer. Malgré les pressions de ses gardes du corps, il les déposa tout de même à l'Ambassade (un parcours d'environ 3 kilomètres).

Les quatre rescapés vécurent une semaine sur la terrasse de l'Ambassade (étant donné que le bâtiment était fermé à clé) en mangeant des fruits du jardin de l'ambassade et en partageant la nourriture du "zamu" (gardien de nuit) Monsieur Thomas Muganga, qui avait accepté de les recevoir.

C'est au poste de radio de Monsieur Muganga que la famille a appris le sort réservé à Joseph Kavaruganda trois jours après son arrestation alors que le journal "Le Soir" du 8/4/94 annonçait déjà sa disparition.

Une fois au courant de la présence de la famille Kavaruganda au sein de l'Ambassade du Canada, les militaires de la Garde Présidentielle ont réitéré leurs menaces. Au dernier jour de leur ultimatum, les casques bleus sénégalais, accompagnés des para-commandos belges de l'opération "Silver Back" sont rentrés dans la propriété de l'Ambassade pour évacuer la famille après de longues recherches effectuées par des amis européens avec les Kavaruganda étudiant en Europe.

Par un vol militaire belge de l'opération "Silver Back", la famille Kavaruganda et Fernand Nzamurambaho prennent le chemin de l'exil vers la Belgique où ils ont rejoint les membres de la famille y poursuivant leurs études.

Conclusion

L'impunité doit absolument avoir une fin. Chacun des responsables de cet assassinat doit répondre de ses actes.

La famille fait appel à toute personne qui de droit peut l'aider à faire triompher la vérité, en élucidant l'après arrestation de Joseph Kavaruganda, le 7/4/94, tôt le matin, dans le but de démystifier les auteurs et couper court aux rumeurs, source de mensonges.

"Mon premier ennemi c'est le mensonge. Je resterai esclave de la loi"
dixit Joseph Kavaruganda.